

## ANNEXE 3 (3)(6)

### ÉTATS MEMBRES DEMANDANT LE REMBOURSEMENT DE PRESTATIONS EN NATURE SUR LA BASE DE FORFAITS

(visés à l'article 63, paragraphe 1, du règlement d'application)

IRLANDE

ESPAGNE

CHYPRE

PORTUGAL

SUÈDE

ROYAUME-UNI

---

*Dans le cadre de l'Espace Economique Européen (e1)*

NORVÈGE

---

## ANNEXE 4